



COMPTE-RENDU

JANVIER 2018



Les élus DP FO demandent à connaître le nombre et le montant (individuel) des différentes primes versées en fin d'année 2017, en précisant la catégorie professionnelle des salariés concernés.

154 salariés cadres (P1 et P2) se sont partagés la modique somme de 217 336 euros, ce qui fait une moyenne d'environ 1400 euros par salarié sachant que la Direction a refusé de nous communiquer les montants mini et maxi attribués. Dans cette période de « disette », à votre bon cœur messieurs, dames !!!

Les élus DP FO demandent à la Direction le nombre d'attribution de médaille du travail en 2017, (médailles d'argent, vermeil, or, grand or). Combien de salariés en préretraite ont bénéficié de l'attribution d'une médaille du travail ?

Pour 2017, 439 salariés ont bénéficiés de l'attribution d'une médaille du travail: 72 « grand or », 113 « or », 169 « vermeil », 85 « argent »
Comme remerciement pour « ces années de services », en guise de cérémonie, la distribution s'est faite aux secrétariats. A quand un retour à un peu plus de reconnaissance?

Les élus DP FO réclament à la Direction le tableau des principaux éléments variables de rémunération et de barèmes de remboursement de frais au 1er janvier 2018.

Selon la Direction, l'information est à jour sur le site Intranet dans: Mon quotidien/ Mon espace RH à La Hague/ Paie/ Eléments variables de rémunération. Les éléments variables de rémunération ont été mis à jour selon l'Accord salarial de juin 2017.

Les élus DP FO demandent à la Direction les salaires minimaux d'embauche par niveau et par échelon pour 2018 ?

Pour la Direction, il n'y a qu'un « seul » salaire minimum d'embauche soit 1650 euros brut. Celui-ci pourra être réévaluer individuellement en fonction de l'âge, des diplômes et de l'expérience du salarié.

Les élus DP FO demandent à la Direction à connaître le nombre de jours du CET monétisés en 2017. Par régime de travail (HN, 2*8, 5*8,)

Selon la Direction, le nombre de jours de CET monétisés en 2017, est de 150 jours pour les HN et 168 pour les salariés postés. Pour information, la monétisation pour l'année 2018 est possible sur les 2 CET à raison de 8 jours maximums cumulés.

Les élus DP FO demandent à la Direction le montant des primes revalorisées et définies par l'article 3.7.7 avantages familiaux du dispositif conventionnel AREVA NC SA.

Le montant des primes réévalué est de : 6220 euros brut pour mariage ou PACS et de 4150 euros brut pour naissance.

Vos élu(e)s délégués du personnel FO:

BEAUBRAS Jean Michel
DUOC ACC
COUE Antony
DSSEP PSM OP
COUILLARD Didier
DUOT M1
DAILLENCOURT Yannick
CSC SI OP
DIAZ ANILLO Pascal
DUOT R2

DURAIN Jean-Luc
DUOA SAHD
FAILLOT Enrico
DUOT PCM
FOSSEY Véronique
DSSEP RE L MA
GONZALEZ Patrick
DUOC R7
LACOUR Sylvain
DSSEP PSM OP

LEGELEUX Yann
DUOT T2
LAUNAY Anne
SM SAN
LEFRANCOIS Philippe
DSSEP PSM PP
LEQUILLERIER Médéric
DUOT R4
MEDARD Centiana
DUOA R1

PAPILLON Arnaud
DUOT R4
PASCO Luc
DUOA SAHD AMEC
RUEL Didier
DDFC EXP PROD
VIGNERON Jean Luc
DUOA T0
VOISIN Rosalie
DUOT CS PF



**Prochaine Audience
Délégués du Personnel
jeudi 15 février 2018**


*** De nombreuses questions peuvent vous sembler relever du « cas particulier », mais les réponses peuvent concerner tout le monde. N'hésitez pas à nous contacter pour remonter votre demande auprès de la DRH.**

FO AREVA NC LA HAGUE

☎ 26861 - Fax 25799 Site Internet FO : www.fo-areva-lahague.org
e-mail : eluscefo@wanadoo.fr



FO AREVA NC LA HAGUE

 26861 - Fax 25799 Site Internet FO : www.fo-areva-lahague.org
e-mail : **eluscefo @ wanadoo.fr**

